

• Une tradition parlementaire

Le bicentenaire des institutions parlementaires, que nous célébrons cette année en Ontario et au Québec, nous rappelle que nous avons une tradition parlementaire bien enracinée.

Les institutions parlementaires originales que nous possédons, les Canadiens de langue anglaise et de langue française les ont forgées en commun. Elles ne sont pas tombées du ciel. Les principes du gouvernement responsable n'étaient pas encore très bien définis en Grande-Bretagne lorsque le régime parlementaire a été implanté au Canada. Les Canadiens ont été des pionniers de la responsabilité parlementaire. L'alliance de Louis-Hippolyte Lafontaine et de Robert Baldwin à l'origine du gouvernement responsable dans la province du Canada est l'une des grandes épopées de notre histoire et un symbole durable de l'association des peuples anglophone et francophone au Canada. Le rôle analogue de Joseph Howe en Nouvelle-Écosse a aussi été marquant dans l'histoire mondiale de la démocratie parlementaire. Le Canada a servi de phare et de modèle à une foule de pays qui se sont joints après lui à la communauté des nations.

Les Canadiens sont aussi parmi les premiers à avoir marié les institutions parlementaires au fédéralisme. Avant qu'ils en fassent la preuve, on doutait de la possibilité d'associer les deux concepts. L'expérience canadienne a indiqué la voie à l'Australie, à l'Inde et à d'autres fédérations.

Les Canadiens affectionnent aussi la culture et les valeurs politiques entretenues par leur tradition parlementaire. Ils sont fiers du fait que l'histoire canadienne est moins entachée de violence et de désordre que celle d'autres pays. Ils sont fiers d'avoir privilégié la voie de la modération, du compromis, de la compréhension et du respect de leurs semblables. « La paix, l'ordre et le bon gouvernement » n'est pas qu'un cliché constitutionnel, mais l'expression des valeurs et des principes canadiens. C'est la preuve que nous avons édifié en Amérique du Nord une démocratie parlementaire imprégnée de notions particulières de civisme, de communauté, de solidarité et de liberté ordonnée qui transcendent les langues et les régions et nous distinguent du reste du continent.

• La voie de l'évolution

Les institutions parlementaires sont essentiellement évolutives. Fondées sur le droit coutumier, elles sont issues d'une monarchie européenne autocratique pour devenir une démocratie fédérale nord-américaine, sans jamais rompre avec le passé. Elles continuent d'évoluer, déléguant de plus en plus de pouvoirs aux personnes et aux collectivités.

Le modèle s'est enraciné dans notre tempérament. Souvent dans leur histoire, les Canadiens ont été invités à s'en écarter, à rompre avec le passé, à suivre d'autres voies et à se séparer. Infailliblement, le peuple a décidé de respecter la tradition et les liens qu'elle avait noués entre ses communautés.

La voie canadienne, c'est la voie de la progressivité, de la flexibilité, de la liberté.